



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION EPKP64

SAISON 2021/2022

L'association « Et Pourquoi Pas » a pour objet la proposition d'activités de loisirs sportifs de proximité en milieu rural dans un souci de proximité et de développement durable en mutualisant les moyens matériels et humains (itinérance) et en utilisant les ressources existantes sur le territoire (salle de sports, espaces communaux...) afin de favoriser la pratique sportive pour tous et lutter contre les méfaits physiques et sociaux de la sédentarité et de l'isolement.

Nous avons pour objectifs opérationnels de :

- Permettre à chaque adhérent de trouver sa place dans l'association par une participation active à la vie de celle-ci.
- Favoriser la pratique sportive adaptée à tous par la prise en compte des particularités de chacun en proposant des actions axées autour de la pédagogie différenciée.
- S'inclure sur un territoire et proposer des actions dynamisantes en optimisant les ressources existantes.

« Et Pourquoi Pas », est une association loi 1901 dont le siège se situe au 2 chemin Lesquire,
64370 Arthez de Béarn.

Association multi-loisirs en milieu rural.

Agréée association sportive auprès de la jeunesse et sport n°15 S 30.

Affiliée à la fédération UFOLEP pour les activités sportives proposées.

Contacts :

Téléphones :

- Corinne Mendiondo, présidente 06.62.27.50.95
- Barbara Lalande, directrice 06.88.31.14.93

Mail : contact@epkp64.fr

Site internet : www.epkp64.fr

Facebook : epkp64

L'association « Et pourquoi pas » est administrée par un Comité directeur composé de membres élus pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale. Le nombre de personne composant le comité directeur est en fonction du nombre de section de l'association : Chaque section est représentée par une personne.



1/ Présentation des sections

Le planning hebdomadaire des différentes sections sportives est réparti comme suit pour la saison 2021/2022, les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés.

Section Gymnique Adulte

Chaque séance est différente et se compose de séquence de renforcement musculaire, de cardio, de pilates, de stretching, de relaxation et autres. Les cours sont adaptés à chacun en fonction des objectifs et/ou des pathologies. Pour les cours merci de vous munir d'un tapis de sol, d'une tenue et de chaussures adaptées (baskets sports pour salle) d'une bouteille d'eau. Nous fournissons le matériel sportif adapté à l'activité. Les adhérents peuvent fréquenter plusieurs cours par semaine sur plusieurs communes.

Les tarifs pour la saison sont de :

- Adhésion annuelle : 130€ pour 1heure de pratique hebdomadaire, 160€ pour 2 heures de pratique et 50€ par heure supplémentaire + le montant de la licence UFOLEP.

ou

- Carnet de 10 tickets, 50€ le carnet. (1 ticket = 1h de pratique)

Les séances ont lieu sur les communes de:

Gym Tonique

Cescau, salle des sports:

- Les mercredis de 18h45 à 19h45

Hagetaubin, foyer:

- Les mercredis de 19h30 à 20h30

Pilates

Arthez de Béarn, salle omnisports:

- Les mardis de 19h45 à 20h30

Zumba

Arthez de béarn, salle de danse :

- Les mercredis de 17h45 à 18h45

Body Zen

- Les mercredis de 19h à 20h

Section Bien Vieillir

Chaque séance est différente et vous permettra de:

- préserver votre autonomie



- développer votre force musculaire
- conserver vos habiletés motrices
- maintenir votre souplesse
- développez vos capacités cardio- respiratoire - maintenir votre équilibre - entretenir votre mémoire..

Les cours sont adaptés à chacun en fonction des objectifs et/ou des pathologies. Pour les cours merci de vous munir d'un tapis de sol, d'une tenue et chaussures adaptées (baskets sports pour salle) d'une bouteille d'eau. Nous fournissons le matériel sportif adapté à l'activité.

Les adhérents peuvent fréquenter plusieurs cours par semaine sur plusieurs communes.

Tarifs idem que les cours adultes.

Les séances ont lieu sur les communes de:

Mesplède, salle St Louis:

- Les mercredis de 9h à 10h

Arthez de Béarn, salle omnisports:

- Les vendredis de 9h à 10h

Section Multisports Enfants

Les séances ont lieu sur la commune:

Arthez de Béarn, dojo salle omnisports:

« Crazy move » pour les 3/5 ans

Le mercredi de 15h à 16h

Les séances comprennent un temps d'échauffement et de retour au calme.

Les cycles se déclinent, à titre indicatif, autour des thèmes suivants :

- Expression corporelle (gym, danse, acrosports), jeux d'adresse (lancer, sarbacane..) jeux de balles et ballons, parcours sportif. Possibilité d'activités en extérieur.

Les cours sont limités à 10 enfants pour rester dans le domaine du qualitatif. Pour les activités merci de munir vos enfants d'une tenue à la pratique en Dojo, sans fermetures et/ ou boutons et d'une bouteille d'eau. Merci également de prévenir l'éducateur en cas d'absence pour des questions d'organisation au **07.69.04.23.51**

« Baby Mot' » Gym éveil de 10 mois à 3 ans accompagné d'un parent.

Le mercredi de 16h15 à 17h15

Pratique ludique qui vise à développer la motricité, l'éveil des sens de l'enfant, tout en renforçant le lien avec un parent.

Zumba à partir de 12 ans



Arthez de béarn, salle de danse

- Les mercredis de 16h45 à 17h30

Les tarifs pour la saison sont de :

- Adhésion annuelle : 130€ pour 1heure de pratique hebdomadaire, 160€ pour 2 heures

+ le montant de la licence UFOLEP.

ou

- Carnet de 10 tickets, 50€ le carnet. (1 ticket = 1h de pratique)

Section raquettes

Badminton

Pour les cours merci de vous munir d'une tenue et chaussures adaptées à la pratique, et d'une bouteille d'eau.

Le tarif pour la saison est de : 80€ pour l'année + le montant de la licence UFOLEP

Les séances ont lieu sur les communes de:

Arthez de béarn :

- Les lundis de 17h30 à 19h pour les collégiens
- Les lundis de 19h00 à 21h00 pour les adultes

Hagetaubin, foyer

- Mardi de 17h30 à 19h pour les enfants à partir de 8 ans.

Section activité saisonnière

Skateboard

En partenariat avec l'association « La brigade à Roulette » d'Hagetmau, nous proposons des sessions de skateboard, les mercredis pour les :

- Primaires du 11.11.21 au 15.12.21 au skatepark « la caserne », structure qui se situe sur la commune d'hagetmau. Départ d'arthez en mini bus les mercredis matin.
- Collégiens/ Lycéens du 11.05.22 au 22.06.22 sur la commune d'arthez de béarn, pratique en extérieur sur module adaptés.

Le positionnement sur le dossier d'inscription nous permettra de quantifier le nombre de personnes intéressées et de construire en fonction l'organisation de celle-ci. Les personnes positionnées seront contactées courant septembre pour finaliser leur inscription.

Ski



Une section ski est mise en place depuis trois saisons en partenariat avec La Fédération Française de Ski. Elle aura lieu de décembre 2021 à Mars 2022. Le positionnement sur le dossier d'inscription nous permettra de quantifier le nombre de personnes intéressées et de construire en fonction l'organisation de celle-ci.

Les personnes positionnées seront contactées courant octobre pour finaliser leur inscription.

Section stages sportifs avec et sans hébergements

En partenariat avec l'ufolep et « La brigade à roulettes » nous proposons des stages sportifs pendant les vacances, autour des sports de glisses :

- Surf à Hendaye, hébergement ufolep
- Ski / snow à Gourette, hébergement ufolep
- Skateboard sur Arthez, sans hébergement

Le positionnement sur le dossier d'inscription nous permettra de quantifier le nombre de personnes intéressées et de construire en fonction l'organisation de celle-ci. Les personnes positionnées seront contactées courant septembre pour finaliser leur inscription.

2/ Règlement intérieur

Article 1 : Conditions d'admission

La capacité d'accueil maximale est fixée par le cadre réglementaire en fonction du public accueilli mais aussi en fonction du type même de l'activité proposée afin de toujours garantir la sécurité des participants

Lors de l'inscription, il est demandé de remplir/fournir un dossier comportant :

- le règlement intérieur signé
- le bulletin d'adhésion
- un certificat médical de moins de trois mois
- l'autorisation parentale pour les mineurs
- la cotisation annuelle UFOLEP
- la copie du pass sanitaire, **obligatoire pour les adultes. Pour les mineurs il sera obligatoire à compter du 30 septembre 2021.**

Ces documents sont disponibles :

- Sur les lieux des activités par simple demande auprès d'un éducateur, sauf le carnet de 10 tickets qui ne sera vendu qu'auprès de Barbara qui se trouve salle du soubestre, Arthez de béarn, lors des permanences, 06.88.31.14.93
- Par mail contact@epkp64.fr



- Téléchargeable sur le site internet de l'association : www.epkp64.fr

Le dossier complet est à adresser par voie postale à Corinne Mendiondo 2 CHEMIN LESQUIRE 64370 ARTHEZ DE BÉARN ou à donner à votre animateur en main propre.

Aucune personne ne pourra participer à une activité sans présentation du pass sanitaire, si son dossier n'est pas complet et la Cotisation ou achat de carnet acquittée.

Article 2 : Périodes de fonctionnement et horaires

La période de fonctionnement s'étend du mois de septembre au mois de juin, hors vacances Scolaires(hors stages) soit 36 semaines d'activités.

Article 3 : Adhésion et Tarifs

L'adhésion donne accès au(x) cour(s) proposés dans la commune concernée dans la limite des places disponibles et du choix des sections.

Le montant de la participation financière demandée comprend la licence UFOLEP + la cotisation à l'activité et l'adhésion à l'association . Elle est valable à partir de la souscription et jusqu'au 31 septembre de l'année suivante.

Chaque personne a droit à une séance d'essai. Le paiement échelonné est possible jusqu'à 3 fois. Pour raison médicale, il reste possible d'annuler l'inscription. Le remboursement de la cotisation ne sera possible que sur présentation d'un justificatif au prorata de la période effectuée.

Article 7 : Activités

Le programme d'animation est mis en place par les responsables de l'association : aucune modification ne pourra être apportée sans leur accord.

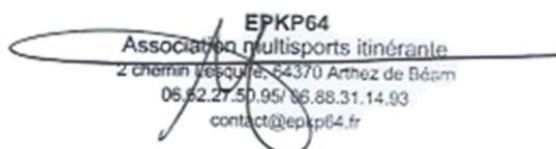
Article 8 : Fonctionnement / Responsabilités

Les adhérents mineurs doivent fournir l'autorisation parentale dûment remplie : celle - ci définit les modalités d'accueil de ces derniers.

Article 9 : Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur est modifié chaque année par le comité directeur, puisque il définit le fonctionnement générale de la saison sportive.

Arthez de béarn le 30.08.2021


EPKP64
Association multisports itinérante
2 Chemin Lesquire, 64370 Arthez de Béarn
06.52.27.50.95 / 06.88.31.14.93
contact@epkp64.fr